



Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 1^{er} juillet 2008

PRESIDENT : Monsieur François de MAZIERES

Sont présents : M. Hervé HOCQUARD, M. Jean-Marc LE RUDULIER (pouvoir de M. Jean-Roch GAILLET) M. Jacques BELLIER, M. Jean-Jacques LASSERRE (pouvoir de Mme Dominique CONORT), M. Patrick CONFETTI, M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. François de MAZIERES, Mme Véronique BANULS, M. Christian JOUANE, Mme Martine ARNAL, M. Guy-François PARMENTIER, M. Jean-Philippe MALLE (pouvoir de M. Claude VUILLIET), M. Kamel EL FEDIL, M. Ludovic JAMET, M. Gilles CURTI, M. Philippe LEQUAIN, Mme Catherine LAPORTE-WEYWADA, M. Jean Philippe BARRET, M. Alain-Michel LAMBERT, M. Edmond GRONDIN, M. Etienne ERASIMUS, M. Olivier FRAUDEAU, M. Christophe BOLLENGIER, M. Arnaud MERCIER, Mme Magali ORDAS, M. Roland de HEAULME, M. Jean-Michel ISSAKIDIS, M. Jean GUILBERT.

Absents excusés :

M. Claude VUILLIET, pouvoir à M. Jean-Philippe MALLE
M. Jean-Roch GAILLET, pouvoir à M. Jean-Marc LE RUDULIER
M. Olivier LEBRUN représenté par M. Jean GUILBERT
M. Georges DUTRUC-ROSSET représenté par M. Guy-François PARMENTIER
Mme Dominique CONORT, pouvoir à M. Jean-Jacques LASSERRE.

Secrétaire de séance : Monsieur Kamel EL FEDIL

Date de convocation : 18 juin 2008

Date d'affichage de la convocation : 18 juin 2008

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 30

N° de l'ordre du jour :

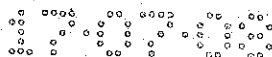
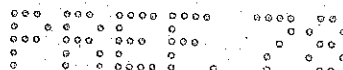
2008.07.03 : Appel d'offres pour la mise à disposition de bacs.

□ **M. Jean-Jacques LASSERRE, rapporteur, donne lecture de la délibération.**

Afin de définir les besoins précis en matière de mise à disposition de bacs pour la collecte des déchets, un diagnostic du parc en place a été réalisé fin 2007.

Il en résulte que le parc de bacs pour la collecte des déchets sur le territoire de Versailles Grand Parc est composé de 62 700 bacs, dont 12 000 sont propriétés de Versailles Grand Parc (bacs pour la collecte des déchets végétaux et déchets recyclables de Versailles) et 50 700 sont loués. Le volume total de ces bacs est de 11 000 m³.

Les prestations de mise à disposition et de maintenance des bacs sont aujourd'hui encadrées par 5 marchés dont les échéances ont été calées au 31 août 2008.



Dans le cadre du renouvellement et de l'harmonisation de ces marchés, plusieurs hypothèses ont été prévues dans le cahier des charges de l'appel d'offres pour la fourniture du parc de bacs :

- location – maintenance de l'ensemble du parc de bacs,
- achat des bacs, livraison et maintenance déléguée,
- achat des bacs, livraison déléguée et maintenance en régie,
- fourniture d'un logiciel de suivi du parc (en temps réel ou non),
- mise en place de puces,
- réalisation d'enquêtes de conteneurisation.

Cet appel d'offres, lancé le 14 janvier 2008, a été déclaré infructueux par la commission d'appel d'offres du 2 avril 2008 car l'offre reçue était non conforme.

Un marché négocié sans nouvelle mise en concurrence a été relancée dès le mois d'avril, conformément aux dispositions de l'article 35 – I – 1° du code des marchés publics (décret du 1er août 2006).

Une seule offre a été reçue : celle de la société Plastic Omnium Systèmes Urbains.

Après analyse des éléments issus des différentes étapes de la négociation, la commission d'appel d'offres du 18 juin a retenu les options suivantes :

- option 1 : achat et livraison de bacs neufs ou d'occasion pour un montant estimé à 3 028 716.32 € HT sur 4 ans
- option 4 : mise en place et maintenance de puces sur les bacs pour un montant estimé à 727 209 € HT sur 4 ans
- option 5 : achat d'un logiciel de suivi du parc de bacs pour un montant de 12 000 € HT
- option 7 : réalisation d'enquêtes de conteneurisation pour un montant estimé à 34 500 € HT sur 4 ans

Le montant total estimatif du marché, d'une durée de 4 ans, est de 3 802 425.32 € HT.

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,
Le conseil communautaire :

- 1) *Autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer le marché à intervenir et tout document s'y rapportant ;*
- 2) *Dit que les crédits seront inscrits au budget 2008 de la communauté de communes Versailles Grand Parc comme suit :*
 - *les dépenses d'achat et de livraison de bacs à l'article «2188 Autres immobilisations corporelles»*
 - *les dépenses d'achat de logiciel à l'article «205 Concessions et droits similaires, brevets, licences...»*
 - *les dépenses de mise en place et maintenance de puces à l'article «6156 Maintenance »*
 - *les dépenses de réalisation d'enquêtes de conteneurisation à l'article «617 Etudes et recherches»*

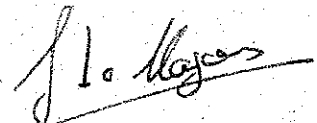
Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 33

Suffrages exprimés : 33 (incluant les pouvoirs)

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le président



François de MAZIERES
Maire de Versailles

